

L'IMPERIAL

JOURNAL POLITIQUE PARAISSANT LE DIMANCHE

Les lettres non affranchies sont refusées

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ANNONCES ET RÉCLAMES

LYON : Agence de publicité V. Fournier
Rue Confort, 14

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ABONNEMENTS

Rue Sala, 42, à Lyon

ANNONCES ET RÉCLAMES

PARIS : Agence de publicité Havas
Place de la Bourse, 8
Lyon. — Imp. Jevrin, rue Sala, 42

La Plate-forme électorale

Les symptômes significatifs et avant-coureurs de la période électorale, commencent à se manifester de toutes parts.

Personne ne veut être pris au dépourvu par les habiletés un peu canailles, d'un premier ministre sans scrupules ; ainsi, journaux rouges, journaux bleus et journaux blancs, en passant par les nuances incolores et indécises des journaux opportunistes, se préparent à démontrer aux masses électorales, que chacun d'eux a en réserve, la panacée universelle, et que les autres, dont la maison est au coin du quai, ne sont que de vils aventuriers.

De leur côté, les députés agréables, qui ne sont pas sûrs d'être réélus par le suffrage universel, suivent-ils avec enthousiasme les conseils du gouvernement et se rejettent-ils, avec une gloutonnerie qui manque absolument de dignité, sur le suffrage restreint, beaucoup plus malléable.

Qui ne peut le plus, peut quelquefois le moins.

Nous nous occuperons peu, en ce qui nous concerne, des élections sénatoriales, les cartes sont biseautées et la partie est bien exposée, grâce à la nouvelle loi, grâce surtout, aux procédés d'intimidation ou de capitulation, mis en œuvre par la faction qui campe au pouvoir ; cependant nous tenons à faire remarquer en passant, aux délégués sénatoriaux, qui ne sont ni à vendre ni à acheter, que la tactique du gouvernement consiste à grossir la majorité du Sénat, en y introduisant les... congédiés de la Chambre, les écloppés du suffrage universel, de façon à avoir, en tous cas, dans la main, servile et docile, une des deux Chambres.

Nous nous expliquons : La bande républicaine sait d'avance à quoi s'en tenir sur le résultat des élections législatives. Elle sait que le suffrage universel va lui infliger une de ces volées de bois vert, dont les échine les plus dodues gardent longtemps le souvenir. La majorité, à la Chambre peut être absolument modifiée.

En effet, il n'y a plus de place pour les imbéciles et les traitres du centre-gauche ; il n'y a plus de place pour les opportunistes repus et repoussants ; il n'y a plus de place que pour ceux qui veulent tirer de la République la quintessence naturelle, c'est-à-dire la fin de tout, par le communalisme et le socialisme, et pour ceux qui, au contraire, veulent mettre la République, toutes les Républiques, quelles qu'elles soient, à la porte, et rendre à la patrie française, le droit de se choisir elle-même un chef.

Dans ces conditions, et avec une lutte aussi tranchée que celle qui se prépare, il n'est pas douteux que le gouvernement d'aventure dont le triste et lamentable Jules Ferry est le chef, ne sera étranglé entre les conservateurs et les intransigeants. C'est pour cela qu'il a voulu se ménager au Sénat une majorité formidable, en interdisant l'accès aux conservateurs qui sont à fin de mandat, et en les remplaçant par les

hommes à tout faire, qui sont l'ornement de la majorité actuelle des sous-vétérinaires.

Il reste donc à messieurs les délégués sénatoriaux, à voir s'il leur convient de prêter les mains à cette indigne falsification de la volonté nationale, en votant les yeux fermés pour les domestiques de M. Jules Ferry, ou, s'ils doivent, au contraire, comme le fera dans trois mois le suffrage universel, mettre à la raison toutes ces écœurantes personnalités, en les envoyant chercher fortune ailleurs.

C'est tout ce que nous voulons dire sur ce point, laissant à l'un de nos collègues la mission de soutenir énergiquement la candidature de l'honorable M. Terme, comme sénateur du Rhône.



Ce qui nous importe le plus à nous, comme à tous les impérialistes, c'est que chacun se prépare, se tienne prêt, comme l'a dit M. Paul de Cassagnac, pour les véritables élections, celles qui mettent en mouvement tous les Français, depuis l'âge de 21 ans.

Jamais les circonstances n'auront été plus propices pour renverser pacifiquement, sous la seule pression du mépris général, les institutions que nous devons à l'élément du 4 Septembre et aux révolutionnaires qui ont triomphé avec les Prussiens.

S'il est un Français, un seul, en dehors de ceux qui émargent au budget, qui trouve que les quatorze années de République qui viennent de s'écouler, ont profité au relèvement de la patrie ; qu'elles ont amélioré la situation morale et matérielle du pays ; qu'elles ont résolu un seul des problèmes posés par les innombrables professions de foi des candidats qui devaient tout réformer, et qui n'ont réformé, la plupart, que leur besogneuse pauvreté ; s'il est un seul Français appartenant à l'industrie, au commerce, au travail, à l'agriculture, qui soit satisfait, nous le supplions de se montrer. Ce sera là un spectacle rare et qui vaudra la peine d'être vu.

Car il n'y a pas à dire le contraire, tellement l'évidence nous saisit et nous étroit : la France se meurt.

Extérieurement elle est sacrifiée à nous ne savons quelle diabolique et épouvantable combinaison qui tend à en faire l'alliée, l'instrument, la chose de M. de Bismarck ; dans ce but, on la lance dans des expéditions lointaines qui engloutissent sa fortune et son armée, et qui avant peu la mettront pieds et poings liés à la merci de l'Allemagne.

Intérieurement elle est sacrifiée à cette secte infâme qui veut la laïciser et lui enlever le puissant ressort de la foi ; pour cela on viole la liberté des pères, la conscience des enfants, la volonté des malades, et ont fait cette criminelle folie de diviser la France en deux camps, en essayant de renouveler l'ère des persécutions antiques.

Au milieu de tout cela, les malheureux que la faim assiège et qui ne trouvent nulle part le travail qui fait vivre, écoutent les suggestions séduisantes des éternels ennemis de

toute société et font entendre des menaces, qui, si on n'y prend pas garde, se traduiront par une guerre sociale dont les explosions de Montceau-les-Mines et les bombes de Lyon et d'ailleurs sont les présages certains.

Parlerons-nous de la crise agricole, produite par l'abaissement inconsideré des droits protecteurs, qui permet aux blés étrangers d'arriver sur nos marchés et de s'y vendre au-dessous du prix de revient des blés français !

Parlerons-nous des dilapidations financières qui depuis 1876 ont annuellement grevé le budget de cinq cent millions de francs de plus qu'avant !

Parlerons-nous du commerce ? qu'on interroge les boutiquiers, qui ne peuvent pas à l'heure actuelle payer leur location.

Voilà ce que nous devons à la République.

Voilà ce qu'il faut que chaque électeur se répète tous les jours ; voilà ce qu'il faut qu'il se rappelle au moment de mettre son bulletin dans l'urne.

Et ce n'est pas tout :

Il faut que chaque électeur se dise qu'il y a un remède à cet état de choses lamentable, inouï, sans exemple dans notre pays.

Oui, il y a un remède, et ce remède il est à notre portée, en notre pouvoir, en nous-mêmes.

Il faut en finir avec les éternels exploités de la crédulité publique ; il faut cesser de prêter nos épaules complaisantes, aux charlatans politiques qui veulent élever leur fortune particulière sur les ruines de la patrie ; il faut chasser tous ces parasites, tous ces farceurs, tous ces intrigants, qui n'aspirent qu'à une chose : arriver, parvenir et qui une fois arrivés, se font octroyer de grasses prébendes et abandonnent leurs électeurs à leur malheureux sort.

Il faut enfin retourner en arrière et voir par là, après les excès de la première République, nous avons été sauvés ; par qui après les folies de la seconde République nous avons été délivrés. C'est par l'Empire.

Eh bien ! c'est l'Empire avec sa base plébiscitaire, avec cette force immense que donne la libre volonté d'un peuple, qui peut nous sauver encore une fois des hontes de la troisième République.

La plate-forme des élections prochaines doit donc être : l'appel direct à la nation. Il faut exiger de chaque candidat, comme nous l'avons déjà dit, l'engagement formel et absolu, de provoquer la consultation plébiscitaire du peuple ; il n'y a pas d'autre programme et il n'y a pas d'autre salut.

Envoyer à la chambre 500 députés qui, dès le premier jour, déposent un projet de loi constitutionnelle par lequel le peuple sera convoqué dans ses comices pour choisir lui-même la forme de gouvernement qui lui convient ; c'est clair, simple, facile et cela défie toute opposition, d'où qu'elle vienne.

Nous sommes certains que c'est ainsi que les comités impérialistes, entendent aller aux scrutins qui s'ouvriront avant peu, et nous sommes certains aussi que tout ceux qui ont dans le cœur l'amour de

la patrie et de son relèvement, pensent comme nous.

Nous y reviendrons plus d'une fois encore, car ce qui est bon à dire, est bon à répéter.

L.

LETTRES PARISIENNES

Paris, 13 janvier 1884.

Je reprends mon poste de combat en reprenant mon siège rembourré de la Chambre des députés.

Je puis vous donner de bonnes nouvelles sur le mouvement conservateur dans les divers départements que j'ai parcourus, pendant les vacances parlementaires.

Il faut constater que partout sur un mot d'ordre venu de bien haut, l'union se fait sur le terrain de l'abstraction des opinions politiques et au cri de ralliement « sus à la République » un de nos collègues de la Chambre a eu, ces jours-ci une entrevue avec M. le comte de Paris.

Comme il reprochait à son Altesse Royale, son silence calculé, son inaction, il lui fut répondu :

Ce sont les électeurs qui doivent se remuer, se concerter, sur un seul point, changer les hommes qui ont le pouvoir, et après, les élus décideront s'il y a lieu de consulter le pays.

C'est pour cela sans doute, que les journaux ont annoncé que le parti de la monarchie héréditaire, abandonnait ses vieux principes, et qu'il se ralliait à l'opinion impérialiste pure, c'est-à-dire au système politique moderne de l'appel

Ne serait-ce pas là la solution la plus facile des crises gouvernementales que nous subissons depuis le premier empire ?

Les gouvernements qui semblaient les plus solides ont disparu au bout de la même période soit par des révolutions imprévues soit par des catastrophes belliqueuses.

Il est donc urgent de rétablir l'équilibre dans les destinées présentes de la France, pour assurer son avenir.

Le comte de Paris en se ralliant au suffrage universel, pour rajeunir la vieille monarchie héréditaire, ne se fait pas sans doute d'illusions sur le sort qui l'attend.

Laissons le pourtant se réjouir de quelques espérances et espérons que l'empire acclamé par le peuple, se montrera généreux envers le prince résigné.

Un DÉPUTÉ.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Pendant que les délégués sénatoriaux républicains discutent leur programme, réclament la suppression du Sénat, élaborent le mandat impératif qu'ils veulent imposer à leur candidat ;

Pendant que, la lanterne à la main, nouveaux Diogène, ils écartent de leurs cerveaux troublés le soleil de la raison et cherchent l'homme de leur choix, le candidat de leurs revendications ridicules ;

Le parti conservateur, réuni dans la salle du Gymnase a acclamé le nom de M. Terme, ancien député.

Nous félicitons les délégués du choix qu'ils ont fait, et nous engageons tous nos amis à voter pour lui.

Nous espérons que le candidat désigné par le parti conservateur sera adopté aussi par tous les délégués indépendants, par ceux qui ont souci des intérêts du pays, et qui ne peuvent rester plus longtemps indifférents aux gaspillages financiers dont ils sont chaque jour témoins.

Tandis que les républicains mettent en tête de leur programme la suppression du Sénat, les électeurs vraiment patriotes, comprendront

que le Sénat est nécessaire, qu'il est le pouvoir pondérateur, la digue, quelquefois submersible, c'est vrai, opposée aux exagérations budgétaires de la Chambre des députés et qu'il est donc de tout intérêt, de toute nécessité d'en renforcer plus que jamais l'élément conservateur.

Le mouvement réactionnaire, puisque c'est ainsi qu'on appelle le retour des électeurs à des opinions plus saines, à une appréciation plus correcte de notre situation politique, s'accroît, prend une allure plus résolue.

Le pays, voyant enfin qu'on le mène à une banqueroute inévitable, à une catastrophe prochaine se rebiffe et s'empare.

Les succès obtenus dans plusieurs départements inquiètent le monde officiel ; c'est d'un bon augure ;

L'heure a donc sonné de serrer nos rangs, quelles que soient nos préférences dynastiques et nos opinions personnelles.

Jamais meilleure occasion ne se sera présentée pour ne former, en France, qu'un seul parti, celui du salut de la patrie.

X. B.

PAS DE FAUX-FUYANTS

Nous avons, dans notre dernier numéro de dimanche, 11 janvier, publié un article du *Figaro*, signé de l'écrivain habile, qui voile son talent du pseudonyme de *Parisien*.

Cet article, écrit avec l'abondance et l'élégance de style qui distinguent son auteur, faisait, par le détail, une fidèle description de l'intérieur du prince Victor Napoléon, donnait la relation des réceptions qui ont lieu le jeudi de chaque semaine, rue de Montceau, n° 64, et contenait un remarquable éloge de celui que le prince Impérial a désigné, dans son testament, pour son successeur.

Ce n'est pas seulement pour remplir nos colonnes, ou réclamer bruyamment en faveur du prince Victor et de ses partisans, que nous avons emprunté au *Figaro* l'article de *Parisien*.

Nous visions plus haut et les lettres reçues de nos amis dans le courant de cette semaine, nous prouvent que nous avons frappé juste.

Nous connaissons, en effet, certaines personnalités, autrefois ouvertement impérialistes et protestant tapageusement de leur foi politique, alors qu'elles pouvaient espérer tirer quelque profit de leurs adulations envers les hommes au pouvoir, qui se cachent aujourd'hui, abandonnant lâchement la partie et tournant leurs regards avides vers le soleil levant.

Quelques autres, plus impudiques encore, ne se gênent pas pour avouer leur désertion et leur passage à l'ennemi avec armes et bagages.

Des prétextes que nous avons entendu exposer pour motiver ces déflections, heureusement assez rares, celui qui est le plus souvent mis en avant, c'est la division du parti impérialiste, procédant de la division existant entre le prince Napoléon et son fils.

Mais quelques-uns sont allés plus loin.

Ils quittent le camp impérialiste, parce que, prétendent-ils, ils se trouvent désormais en présence d'un corps sans âme.

Ils ne peuvent pas aller au prince Napoléon dont le passé, pour eux, préjuge fatalement l'avenir.

Et quant au prince Victor, il ne saurait davantage rallier leurs sympathies ; ils ont, en effet, à son sujet une histoire toute prête, mi-partie folâtre, mi-partie scandaleuse, qu'ils vous débitent avec la

volupté de bourgeois aussi vertueux que satisfaits ; ils se font les échos des cancans les plus sots, vous narrent avec délices des joyeusetés criardes sur la vie, les habitudes et la tenue du prince.

C'est à ces derniers que répondait l'article du *Figaro*, et c'est spécialement pour eux que nous l'avons reproduit ici.

Si incapables de se vouer à une idée, quelque grande, quelque noble qu'elle soit, ils tiennent absolument à se mettre à la suite d'un homme, ils le peuvent sans crainte ; Napoléon ne manquera jamais à la France.

Mais, que s'ils veulent passer à l'ennemi, que s'ils abandonnent leur drapeau, ils aient au moins le courage de leur volte-face et qu'ils n'aillent pas calomnieusement ternir la réputation de ceux auxquels ils n'osent pas se déclarer franchement hostiles.

Mentez, disait Voltaire, il en restera toujours quelque chose ; le proverbe est malheureusement toujours vrai.

Pour nous, Impérialistes, ces déflections sont d'autant plus honteuses que nous ne personifions pas, que nous n'avons jamais personifié, que nous ne pouvons pas personifier l'Impérialisme ; que notre théorie se résume tout entière dans l'appel direct à la nation conviée à choisir son chef et à voter sa constitution ; que nous n'avons pas pour le moment de choix à faire, entre telle ou telle individualité et que réservant nos sympathies, nous ne croirons avoir le droit de présenter notre candidat au peuple, que lorsque celui-ci se sera prononcé sur la forme de gouvernement.

Et le peuple aura alors, mais alors seulement, le droit d'accueillir notre candidat ou d'en préférer un autre, quel qu'il soit.

Ceux qui comprennent autrement l'Impérialisme, ou sont de mauvaise foi, ou ne sont pas des Impérialistes dans le sens du mot.

PLEBEIUS.

REVUE PARLEMENTAIRE

On comprend aisément aujourd'hui pourquoi le gouvernement en la personne de M. J. Ferry, a si loyalement accepté l'interpellation de M. Raoul Duval, pourquoi il a consenti à retarder d'un jour l'élan qui poussait sa majorité *extra-muros*. M. J. Ferry était bien décidé à ne donner, sur la retraite du général Campon, que des explications qui n'expliquaient rien. Dès lors, un jour de plus ou de moins ne faisait rien à l'affaire.

M. Raoul Duval a posé des questions nettes et précises. A la fin de l'année dernière, lors du vote des crédits des 43 millions, le général Campon était d'accord avec le chef du cabinet sur le plan de campagne. Il assistait à ce vote sans protestation. Quelques jours après il se retirait. Le plan était donc changé ; une nouvelle politique était à l'ordre du jour ; de nouvelles combinaisons étaient sorties du puissant cerveau du président du conseil. Quelle est cette politique, quels sont ces plans ? C'est ce que M. Raoul Duval a demandé dans un discours bref, mais d'une logique pressante.

Le président du conseil a ensuite passé la main au nouveau ministre de la guerre, dont le début n'a pas été des plus heureux. On attendait de ce militaire peu de mots, mais des mots qui portent. Il devait nous dire : « Voici ce que je compte faire ; il me faut tant d'hommes, tant d'argent et tant de mois pour en finir. » Il n'a rien dit de cela. Il a commencé par déclarer que s'il n'avait pas été plutôt ministre de la guerre, c'était parce qu'il ne l'avait pas voulu. Il a, paraît-il, longtemps refusé le portefeuille. Peut-être aurait-il bien fait d'attendre encore pour l'accepter.

Le général Lewal a ensuite affirmé que l'envoi des troupes au Tong-King ne compromettrait pas la mobilisation ; que l'on pouvait, sans mettre en péril la situation continentale du pays, se livrer à quelques fantaisies coloniales ; qu'enfin, la France ne devait pas rester immobile, accroupie et comme « hypnotisée » dans la contemplation de la fron-

tière de l'Est. Ce langage n'a pas été très goûté et n'était pas fait pour l'être.

Enfin, le ministre de la guerre a annoncé qu'il proposerait une « petite mobilisation » pour faciliter les opérations coloniales. Nous verrons en quoi elle consistera.

M. Jules Ferry a bien voulu reconnaître que ses plans s'étaient modifiés, ajoutant que la majorité lui avait imposé une action plus énergique, l'occupation totale. Il nous faut, ou plutôt il faut à M. J. Ferry le Tong-King, tout entier, jusqu'aux frontières chinoises. Il s'attaque au massif montagneux du Tong King, à ce massif où l'on meurt de faim quand on y meurt pas de la fièvre, et où, pour habitants, on ne rencontre que des tigres.

C'est cette occupation totale qui a soulevé les scrupules du général Camponen, et c'est parce qu'il ne voulait pas y coopérer qu'il s'est retiré. On s'est séparé d'ailleurs, en bons amis, comme le prouvent surabondamment les propos tenus par le général depuis son départ, propos qui n'ont pas été démentis. De la mobilisation compromise, il n'en a jamais été question. Quant à la Chine, on n'entend porter atteinte ni à son territoire, ni à son orgueil national. Donc, point d'expédition sur le continent chinois, point de marche sur Pékin.

Telle a été la politique du président du conseil. Cela ne veut pas dire qu'après la levée de la séance, cette politique n'ait pas fait place à une autre.

Les deux discours, celui du président du conseil et celui du ministre de la guerre, nous paraissent pas de nature à calmer les préoccupations du pays, si ce n'est celles de la majorité, qui n'a que des préoccupations électorales. M. Raoul Duval, dans une courte réplique, a fait ressortir l'insuffisance de ces déclarations. M. Leckroy a parlé dans le même sens et a posé de nouvelles questions avec une insistance digne d'un meilleur sort. Le gouvernement avait tout dit. Un ordre du jour motivé, signalant l'insuffisance des explications du gouvernement, fut présenté. M. Jules Ferry demanda l'ordre du jour pur et simple qui fut adopté avec une majorité de 60 voix. C'est une majorité limitée : ce n'est plus une majorité vitale.

Après cette victoire, il ne restait plus qu'à congédier la Chambre pour les besoins de la cuisine électorale. On proposa de s'ajourner jusqu'au 29. Cette proposition fut repoussée. Y pensait-on ? Quand tant de travaux s'imposent ; quand tant de projets sont à l'ordre du jour ; quand tant de réformes attendent : s'ajourner au 29 ! Impossible ! Mais, pour le 27, c'est bien différent ! Rien ne s'oppose à un ajournement au 27. Va pour le 27 ! Et, en effet, cette date fut adoptée. Le Sénat a siégé un jour, la Chambre deux jours. Quel singulier Parlement ! Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus

SOYEZ PRÊTS

Conservateurs, mes amis, soyez prêts, car la nomination du général Lewal, comme ministre de la guerre, a sur-tout une signification électorale ; qu'on ne s'y méprenne pas !

Le gouvernement est pressé, très pressé de faire les élections ; car il sent qu'il se forme partout un courant contre lui, soit à Paris, soit en province.

On en a assez de la bande de farceurs, de la troupe de saltimbanques qui parade devant la baraque républicaine.

Il y a sur toute la ligne un fort mouvement de recul. Les gens raisonnables ou avisés qui croyaient à la République sentent leur foi s'ébranler.

Les rats se précipitent hors du navire qui fait eau.

Ici c'est Dugué de la Fauconnerie qui trouve que la soute aux biscuits est déjà noyée et qui nage vers nous avec la grâce d'un homme que plusieurs plongeurs ne sauraient émouvoir.

Là, c'est Germain, député, directeur du Crédit Lyonnais, qui déclare tout haut qu'il n'y a plus moyen de porter plus longtemps la responsabilité de la banqueroute générale.

Enfin, c'est le général Camponen, qui tourne le dos, en soldat brutal mais loyal, à ceux qui, pour des projets chimériques, fous, sont en train de désorganiser nos forces militaires et nous exposent à une surprise continentale.

Autrefois, on allait à la République ; aujourd'hui, chacun s'en retourne, pour un motif qui n'est pas toujours le même, mais qui est péremptoire.

L'industriel est à bout de crédit ; l'agriculteur, écrasé par l'impôt, n'est plus en état de lutter contre la concurrence étrangère, et les fonds d'Etat descendraient eux-mêmes rapidement la pente, s'ils n'étaient soutenus par telle ou telle grande société de crédit, qui fait croire à une prospérité menteuse et hors de proportion avec la misère qui flotte sous les cours artificiels de la Bourse.

Et à qui la faute ?

A ceux qui dilapidèrent les finances du pays, en fabriquant des chemins de fer électoraux qui coûtent des sommes insensées et ne rapportent rien, en ruinant toutes les communes de France, réduites à s'imposer extraordinairement pour construire des palais scolaires, où il n'y a pas d'élèves et où l'instituteur délaissé crève de faim ;

A ceux qui, sous prétexte d'un empire colonial, vont le chercher là où il

n'est pas, et gâchent notre sang et notre or pour la plus stupide des aventures.

A ceux qui ne se sont servis d'un pouvoir volé que pour satisfaire leurs haines, gorger leurs appétits, opprimer les consciences et nous rendre plus misérables, nous Français, en France, que ne le sont assurément les Alsaciens-Lorrains sous la main du vainqueur.

Les préfets de la République sont généralement canailles, il le faut bien, mais ils voient les symptômes de la désaffection se produire instantanément sous leurs pas, et ils en avertissent le gouvernement, qui s'en rend parfaitement compte.

Or, les élections sont à quelques mois de date, et ce serait bien périlleux que de les aborder avec la guerre de Chine, avec de nouveaux impôts et avec la crise agricole.

Le gouvernement le sait, le sent, et il ne tient pas le moins du monde à ce que le courant grossisse, à ce que le ruissseau se change en torrent.

Il faut donc se hâter et jouer la partie avant qu'elle devienne par trop mauvaise.

Et, tout délai, tout retard pour la convocation des électeurs sont des chances de plus en notre faveur.

Si donc, il était possible de supprimer ou de masquer tout au moins les difficultés de l'heure présente, ce serait agir habilement que de nous surprendre par une dissolution anticipée et que la Chambre des députés, intéressée à la question provoquerait elle-même.

Le gouvernement y songe, et y songe tout haut.

Il a pris déjà son parti d'une élévation des tarifs sur les céréales, élévation insuffisante, véritable trompe-l'œil, qui sera certainement impuissante pour protéger efficacement notre agriculture, mais qui peut encore égarer pas mal de niais. D'autant qu'il faudra plus d'un an, afin de prouver par l'expérience que cette protection n'a rien produit du tout, et les élections auront eu lieu depuis longtemps.

De plus, il a percé dans le public qu'on songerait à présenter un faux projet de budget, dans lequel on n'inscrirait aucune des nouvelles taxes reconvenues nécessaires pour parer au déficit et que M. Jules Ferry, dans un moment de véritable démence, a annoncées pour cette année.

En n'attendant pas l'époque légale et constitutionnelle des élections, on pourrait, quand le scrutin serait fermé, exhiber les impôts qu'on aurait soigneusement dissimulés jusque-là.

Reste la guerre avec la Chine. C'est M. le général Lewal qui se charge d'escamoter la question.

Avec de gros renforts, avec de nouveaux crédits, on peut espérer quelque fausse victoire bien sonore, bien enflée, qui permettrait soit de faire réellement la paix, soit de dire encore une fois de plus qu'elle est faite, alors que cela ne serait pas vrai.

Donc, tromperie pour l'agriculture, tromperie pour les impôts nouveaux, tromperie pour la guerre, voilà le terrain électoral que cherche le gouvernement.

Et le joli mois d'avril, le moi des lilas, est tout indiqué pour l'ignoble guet-apens par lequel la République essaiera d'escroquer la confiance de l'opinion publique.

Une fois les élections baclées à la hâte, enlevées de surprise, on laissera de nouveau nos vins français avilis par les vins d'Espagne, les céréales tomber à vil prix devant des arrivages de l'Inde et de l'Amérique, on établira les impôts nouveaux et on recommencera la guerre, tout comme avant !

C'est tellement clair, c'est tellement grossier, c'est tellement indiqué, que nous serions bien coupables, si nous nous laissions surprendre.

Et pourtant, il faut savoir le confesser, nous ne sommes guère plus parés en ce moment, que nous ne l'étions il y a quatre ans.

L'accord des conservateurs, heureusement fait dans un très petit nombre de départements, est à faire presque partout ailleurs.

Et voilà que le comité central impérialiste ne date que d'hier !

Pourrons-nous nous entendre équitablement avec toutes les fractions du parti conservateur ?

Nous l'espérons sans oser l'affirmer ; dans trop d'endroits, les prétentions des royalistes sont exagérées. Nos alliés royalistes connaissent insuffisamment le suffrage universel et s'imaginent à tort qu'on peut en disposer facilement.

Nous n'avons pas ces illusions, nous autres, et nous pousserons l'esprit de conciliation jusqu'au bout, dans l'intérêt du salut social de la France, mais notre abnégation serait stérile, si elle n'était pas imitée.

Et qu'on s'en rende bien compte, le scrutin de liste qui sera très probablement voté par le Parlement, est le scrutin qui nécessite le plus impérieusement l'union et l'accord.

Partout où nous serons divisés, il y aura un désastre.

Nos lecteurs se rappellent peut-être la campagne véhémente que nous avons menée au sujet de l'alliance électorale.

Nous avions prêché l'unité de programme, du moment où les listes devaient se composer d'opinions diverses et parfois contraires.

Cette unité de programme fut vivement repoussée par la plupart des organes royalistes, qui prétendaient follement faire les élections sur le terrain dynastique, drapeau fleurdélysé flottant au vent !

Ils paraissent être quelque peu revenus de cette prétention, et nous les avons

vus avec plaisir se rallier à l'excellent manifeste des droites sénatoriales, duquel on avait soigneusement banni tout ce qui pouvait diviser.

Ce manifeste, excellent dans le fond quoique un peu froid dans la forme, plaçait les élections sénatoriales sur leur véritable terrain, terrain économique, pacifique, religieux, où tous les braves gens peuvent et doivent se rencontrer. Toute idée dynastique en est exclue et avec raison.

Et il se résumait en un mot qui doit rester le mot de ralliement, et qui est celui-ci : « Mort à la République ! »

Que fait l'homme qui tombe dans la rivière ? Il tâche d'abord d'en sortir. Et nos confrères royalistes, voulant nous prôner les avantages de la royauté, avantages que nous ne méconnaissons pas, pendant que nous barbotons dans la République, imitaient le magister de la fable, faisant la leçon à l'écouleur emporté, au lieu de commencer par le tirer de là.

Tirons-nous d'abord de la République, puis nous verrons !

Si donc il y a bien des difficultés encore à vaincre pour nous organiser en prévision du scrutin de liste, si les questions de personnes seront parfois malaisées à régler, nous pouvons tous jours nous féliciter d'avoir fait un grand progrès dans la question des idées.

Au Sénat, tout le monde, à droite, s'est mis d'accord pour le programme.

A la Chambre des députés, il en sera de même, nous voulons le croire.

Et notre succès serait à moitié remporté, si nous pouvions, aux élections générales, nous présenter dans tous les départements avec le même programme, la même profession de foi.

Nous faisons des vœux ardents pour que les enrages du parti royaliste et du parti impérialiste soient éclairés par cette vérité lumineuse, que le scrutin de liste est le plus fatal des scrutins pour les partis politiques où se glisse la division soit dans les hommes, soit dans les idées.

Et nous sommes convaincus qu'ils viendront à résipiscence, quand ils constateront que le meilleur moyen de rendre l'empire ou la royauté impossibles c'est de se montrer intraitables, car il se forme en France, depuis quelques années un vaste parti, déjà le plus puissant de tous, et dont la volonté hautement, généreusement patriotique, n'admet les intérêts des dynasties que lorsque ces intérêts sont d'accord avec les besoins conservateurs et religieux de la France.

PAUL DE CASSAGNAC.

INFORMATIONS

M. Grévy a signé les nominations de Mgr l'évêque de Digne comme archevêque d'Avignon ; de M. Fleury-Hatto, vicaire général de Versailles, nommé évêque de Laon ; de M. Castellon, vicaire général de Toulouse, évêque de Dijon.

La Presse, de Vienne, fait, à propos de la nomination du général Lewal, l'émulation des ministres de la guerre (il se sont succédés en France depuis quarante ans, et il en compte quarante, ce qui donne, pour chacun d'eux une année de pouvoir en moyenne. Cette instabilité dans la direction et l'administration de l'armée lui paraît, à juste titre, hélas ! plaider contre nous, et il s'étonne que les Français n'aient pas mieux profité de la leçon des événements, et qu'ils n'aient pas mieux compris, après de si effroyables désastres, la nécessité de soustraire le ministère de la guerre aux fluctuations de la politique. Le reproche n'est que trop fondé, malheureusement, et il est à craindre, si le régime dure, que la France ne soit exposée à le mériter longtemps encore.

Les candidatures sénatoriales. — Voici le nombre exact des candidatures des députés officiellement posées :

Ain : M. Mercier.
Aisne : M. Malézieux.
Allier : MM. Bruel et Chantemille.
Alpes (Basses) : MM. Soustre et Boueille.
Alpes-Maritimes : M. Léon Renault.
Ardèche : M. Pradal.
Aube : M. le colonel Tezenas.
Aude : M. Marcou.
Aveyron : M. Joseph Fabre.
Charente-Inférieure : MM. Barbedette et Mestreau.

Cher : M. Girault.
Corrèze : M. Lecherbonnier.
Corse : M. Peraldi.
Côte-d'Or : M. Dubois.
Côtes-du-Nord : MM. Armez et Deroyer.
Creuse : M. Parry.
Dordogne : MM. Dusolier, Garrigat et Roger.

Doubs : M. Gaudy.
Drôme : M. Chevandier.
Eure : M. d'Osmoy.
Isère : M. Buyat.
Loire : M. Brossard.

Maine-et-Loire : M. Maillé.
Meuse : M. E. Develle.
Orne : M. Gevelot.
Pas-de-Calais : M. Bouilliez-Bridou.
Rhône : M. Chavanne.
Sait au total 38 députés républicains candidats au Sénat.

Les préfets viennent de recevoir des instructions ministérielles pour inviter les journaux importants de leur département à être extrêmement sobres d'indications sur les mouvements de troupes pour l'expédition du Tonkin.

Encore un succès pour les conservateurs, dans l'acception générale du mot, sans distinction de parti.

Dans les deux cantons de Virieu sur Boubre et de St-Marcellin, du département de l'Isère, MM. de Montgolfier et Brenier de Montmorand ont été élus membres du Conseil général.

Les départements les plus républicains abandonnent la République.

L'élan est donné ; nous en acceptons volontiers l'augure.

Le tabac en France. — La consommation du tabac devient de jour en jour plus considérable et le nombre des conscriptions réformés ou ajournés par les conseils de révision, de plus en plus grand.

Les manufactures nationales ne pouvant plus suffire aux besoins de la consommation de la métropole, le ministre des finances vient de faire mettre à l'étude la création de nouveaux ateliers de cigares et de cigarettes dans quelques villes peu favorisées sous le rapport industriel.

Voici, à ce propos, quelques enseignements de nature à intéresser les nombreux fumeurs qui contribuent, dans la mesure de leurs poumons, au gonflement de cette superbe mamelle du budget.

C'est en 1779 que, pour la première fois, le tabac fut grevé, d'une entrée en France, d'un droit de 30 sols par livre. Quarante-cinq ans plus tard, en 1824, un arrêt du roi établit pour une durée de six années le monopole de la fourniture du tabac en faveur du sieur Jean Breton. Ce dernier devait payer une redevance de 500.000 livres les deux premières années et 600.000 livres les quatre suivantes. Mais dans ce fermage était compris le droit de marque de l'étain, en sorte que l'on ne peut savoir au juste quelle était la part du tabac.

En 1715, le privilège de la fourniture et de la vente du tabac fut accordé à la Compagnie d'Occident, créancière envers l'Etat d'une somme de 4 millions de livres.

Ce privilège fut supprimé en 1719 et converti en un droit perçu, par les soins du Trésor, à l'entrée du tabac en France. Par suite défense fut faite de cultiver le tabac en France.

En 1721, le privilège fut rétabli au profit du sieur Edouard Duvernier, qui s'engagea à payer les redevances suivantes : 1.300.000 livres la première année, 1.800.000 livres la deuxième année, 2.500.000 livres la troisième année et 3 millions de livres les six années suivantes.

Le fermier payait en outre 100.000 livres pour droits d'entrée et de passage. Ce privilège ne dura pas longtemps, car dès le mois de septembre 1722, l'Etat, débiteur envers la Compagnie des Indes d'une somme de 100 millions de livres, s'acquitta de cette dette en cédant le privilège à cette compagnie. Cet état de choses dura jusqu'en 1730, époque où l'impôt des tabacs fut réuni aux fermes générales.

L'élection de La Fère. — M. René Jacquemart vient d'être élu au conseil général de La Fère (Aisne) par 2.300 voix, contre 1.800 données à M. Violette, notaire, candidat républicain.

M. R. Jacquemart, grand industriel, est le fils de M. Jacquemart, vice-président de la Société des Agriculteurs de France ; il appartient à une famille très honorablement connue dans le département.

Ce qui donne à cette élection son caractère significatif, c'est que la lutte a été des plus ardentes de la part des républicains. Les feuilles dévouées ont essayé, par tous les moyens, de déconsidérer le candidat conservateur.

On ne lui a rien épargné : ni les injures, ni les calomnies. L'administration, de son côté, a employé ses procédés habituels, menaces, promesses, pressions de toutes sortes.

Notons que le candidat républicain est notaire, suppléant de la justice de Paix, conseiller municipal, administrateur du collège de La Fère, président de la délégation cantonale pour l'instruction publique, conseiller d'arrondissement depuis un an.

Que de titre à la confiance publique ; que d'électeurs dépendants ! Rien n'y a fait.

Ajoutons, ce qui met le comble à l'exaspération des républicains, que depuis 1870, le siège était occupé par un républicain.

Nous enregistrons cette victoire comme un heureux symptôme pour les élections générales, et il appartiendra au zèle des conservateurs de ne pas donner au parti de l'ordre et de l'honneur national une désillusion.

OU ALLONS-NOUS ?

Nous allons donc avoir 41.000 hommes au Tonkin, sans compter les équipages de la flotte placés sous les ordres de l'amiral Courbet : 41.000 hommes fournis par les troupes d'Afrique et par l'armée continentale.

Cela résulte expressément des renseignements donnés par les feuilles officielles sur le chiffre des renforts qui, d'ici à la fin du mois, vont partir pour l'Extrême-Orient.

41.000 hommes, c'est beaucoup plus qu'un de nos corps d'armée. C'est presque l'effectif de l'armée avec laquelle Bonaparte s'embarqua pour entreprendre la conquête de l'Égypte, et grâces les batailles d'Aboukir et des Pyramides.

Cet effort énorme sera-t-il la limite des sacrifices qu'on va demander à la France ?

Hélas ! si le général Camponen a dit vrai, si les régiments ne durent que deux ans au Tonkin, si au bout de ce temps, on est contraint de rapatrier les hommes que les combats ou les maladies n'ont pas encore enlevés, il faudra donc envoyer, tous les ans 20.000 hommes affronter ce climat meurtrier.

Voilà ce que nous coûtera annuellement en hommes la simple acquisition du delta du fleuve Rouge. Tout ce

qu'on peut espérer, en effet, avec cette force, c'est de repousser au delà des montagnes les forces chinoises qui ont franchi les frontières de l'empire pour envahir le Tonkin.

Que serait-ce donc s'il fallait tenter une expédition contre Pékin ?

Passons maintenant à la question d'argent, car il ne suffit pas d'envoyer des hommes à 2.000 lieues du sol natal, il faut les y nourrir.

Le rapport de M. Dauphin sur le budget de 1885 a, non seulement été déposé sur le bureau du Sénat, il a été envoyé à l'impression, il est imprimé.

Pourquoi ne le distribue-t-on pas ? Pourquoi les ordres les plus précis ont-ils été donnés pour que la distribution ne soit faite que le 27 janvier, après les élections sénatoriales.

C'est que la commission du Sénat a refait les calculs complaisamment acceptés par la Chambre, qu'elle a éliminé les doubles emplois, réparé les omissions involontaires ou intentionnelles, et que le rapport de M. Dauphin accuse un écart de 102 millions entre le chiffre des dépenses et le maximum de ce qu'on peut attendre des recettes du Trésor.

Or, il convient d'ajouter à ce chiffre les 44 millions, en chiffres ronds, qui ont été accordés pour le Tonkin, et qui, par un monstrueux renversement de toutes les règles financières, ont été qualifiés de crédit supplémentaire à un budget qui n'était pas encore voté.

Le Sénat ne peut manquer, s'il veut conserver le caractère d'une Assemblée sérieuse, d'incorporer ce crédit de 44 millions dans le budget des dépenses dont il doit faire nécessairement partie.

Le déficit de 1885 s'élève donc d'ores et déjà à 146 millions en dehors de tout mécompte sur les prévisions de recettes.

Mais le crédit de 44 millions n'avait pour objet que de pourvoir pendant six mois à l'entretien des renforts destinés à l'amiral Courbet, et de ceux qui devaient porter de 10.000 à 15.000 combattants les forces placées à la disposition du général Brière de Lisle.

Or, ce ne sont plus cinq mille hommes qui vont partir pour le Tonkin, c'est quinze à vingt mille. L'effectif du corps expéditionnaire va être plus que doublé.

Il est incontestable que la dépense devra nécessairement s'élever au double du chiffre précédemment prévu.

Il sera donc nécessaire de demander, à très bref délai, un second crédit de 44 millions, et il faudra recommencer aussitôt après le 1^{er} juillet.

Mettons que 60 millions, en tout, suffisent pour le second semestre, le déficit prévu pour 1885 serait déjà de 250 millions et cela avant même que le budget soit voté. Agréable commencement d'année ! Début plein de promesses !

Est-ce tout ? Non certes, il y aura encore une autre carte à payer ; mais on a trouvé un expédient pour ne la présenter que dans un an ou deux, lorsque l'aventure chinoise sera terminée et que, charmé d'en être délivré, le Parlement sera d'humeur à passer l'éponge sur le passé.

Les marins et les soldats qu'on va envoyer là-bas auront besoin de linge, de vêtements, de chaussures. Il leur faudra des aliments. Il y aura des fusils à remplacer, des munitions à renouveler. Grosse dépense, aujourd'hui qu'un coup de canon revient à plusieurs centaines de francs.

On puisera à pleines mains dans les magasins et les arsenaux.

Or, une disposition de la loi de finances, introduite par une commission du budget dont M. Gambetta faisait partie, prescrivait d'inscrire au budget des dépenses, dans un chapitre spécial, les consommations prévues pour l'année.

L'objet de cette prescription était fort simple. Le Parlement accordait tous les ans, sur le fonds de liquidation, des sommes considérables pour la reconstitution de nos approvisionnements et de notre matériel de guerre.

Si les ministres de la guerre et de la marine avaient été laissés libres de puiser dans les magasins et les arsenaux sans rendre compte de ce qu'ils y prenaient, magasins et arsenaux auraient pu se trouver vides quand le Parlement les aurait crus remplis.

Cette prescription était trop gênante pour des ministres opportunistes.

Un paragraphe de deux lignes, voté avec enthousiasme par la Chambre, a abrogé cette disposition tutélaire.

On va donc pouvoir dissimuler une partie de la dépense réelle ; on expédiera au Tonkin le contenu de nos magasins et de nos arsenaux ; et quand on les aura épuisés, il faudra un crédit de 150 ou 200 millions pour remplacer ce qui aura été subrepticement dépensé.

Mais le tour aura été joué.

Au prix que nous aura coûté le Tonkin, les dégrevements dont on a léurré l'agriculture auraient pu facilement devenir une réalité.

(Le Pays.)

Pour les Français ! d'abord

Vous avez certainement bien lu dans les grands journaux parisiens, la formation d'un comité, institué par ces mêmes journaux, à l'effet de venir en aide, soit par des fêtes, soit par une loterie, aux malheureux Français.

Et ceci, à l'encontre du *Figaro* qui prêche seul, en faveur des Espagnols. Certainement, les victimes des récents tremblements de terre sont dignes de

toute compassion, mais, nous autres Français, qui devons-nous secourir ?

Pour qui, nos cœurs doivent-ils tressaillir ? Pour qui donc nos bourses doivent-elles s'ouvrir ?

Pour les Français, nos compatriotes, et non pour les étrangers, la plupart nos ennemis.

Allons, M. le *Figaro*, pendant que nos ouvriers meurent de faim ; pendant que la misère la plus noire étend son linceul sur notre France, pendant que des familles d'ouvriers attendent de la charité publique le pain de leurs enfants, vous auriez le cœur d'envoyer là-bas l'obole des riches !

Vous auriez le courage d'expédier en Espagne les dons généreux qui embellissent de bienfaits notre chère patrie ; ce serait une honte, une infamie ! Et dans l'état de décadence où nous nous trouvons, dans la misère qui nous menace, ce serait à l'étranger que s'en irait notre argent ? Non, jamais !

Allons, M. le *Figaro*, suivez donc l'exemple des journaux provinciaux, que vous blaguez souvent (entre parenthèses), des grands journaux de Lyon, entre autres, qui réunissent déjà près de cent mille francs pour les malheureux ; suivez l'exemple de vos confrères de Paris, et s'il doit être fait des souscriptions, des loteries, s'il doit être donné des fêtes, que l'argent qui en résultera soit réparti entre nos frères qui souffrent du froid et de la faim, et à eux seuls, pour Dieu ! je vous en supplie.

Nous en avons assez de Murcie et de Szeged.

Avant de soulager les froids Anglais et les Autrichiens égoïstes, les Allemands sauvages, les Espagnols insouciantes, les Italiens traitres et ingrats, les Russes barbares, etc., pensons aux Français qui souffrent, aux enfants déguenillés, aux familles que la misère tue chaque jour, et pensons à eux seuls ! Plus tard, quand la Fortune ramènera dans notre belle France le travail et la prospérité, alors nous tendrons à nos voisins malheureux nos mains pleines d'or, mais aujourd'hui un seul cri doit couvrir notre patrie du nord au midi, de l'ouest à l'est, et ce cri ne doit être que celui-ci :

Pour les Français d'abord et tout pour les Français !

J. B.

SEMAINE LYONNAISE

Il paraît qu'à la première des réunions des députés sénatoriaux républicains, le citoyen Auvray était le plus acharné à demander l'expulsion des députés royalistes.

Le *Nouvelliste* demande à ce rouge conseiller s'il n'est pas vrai que sa sœur fut pendant longtemps soignée gracieusement à l'hospice de Longchêne.

Or, l'hospice de Longchêne a été offert généreusement à la ville de Lyon qui l'a accepté, par l'impératrice Eugénie.

Cet ennemi des princes est un ingrat ! Il faut pardonner à ce pauvre d'esprit, car la plupart du temps, il ne sait pas ce qu'il dit.

La scission s'accentue chaque jour entre les députés sénatoriaux républicains.

Les membres de l'alliance républicaine ne veulent à aucun prix faire cause commune avec les francs-maçons et les opportunist

Communication. — Nous recevons la communication suivante, que nous insérons volontiers :

« Monsieur,
« Ainsi que les années précédentes, la Commission du bal des étudiants vient solliciter votre gracieux concours pour l'œuvre de charité qu'elle entreprend.
La misère si rude pour les affamés, par ces temps de froidure et de neige, a déjà ému tous les journaux de Lyon, et la fondation des fournaux de la presse qui a produit de si brillants résultats, a permis de soulager bien des infortunes.
« Mais il reste encore beaucoup à faire, car la crise étant plus aiguë, le dénuement est plus profond que jamais.
« Aussi, nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien nous aider à la réussite de notre projet en nous prêtant la publicité de votre estimable journal. Nous ferons bientôt connaître la date fixée pour notre bal, qui promet d'être en 1885, plus brillant encore que ceux qui l'ont précédé.
« Acceptez, etc.

« La Commission. »

Société de géographie de Lyon. — Le cours de topographie organisé par la Société de géographie commencera samedi prochain 17 courant à 8 heures du soir au siège de la Société, 6, rue de l'Hôpital.
Ce cours est destiné spécialement aux instituteurs et aux jeunes gens qui se préparent aux examens pour le volontariat et les écoles.

ŒUVRE

FOURNEAUX de la PRESSE

Chaque jour qui s'écoule, depuis l'ouverture de nos fourneaux, démontre avec plus d'énergie, l'utilité de cette création. Au début, on était heureux de délivrer deux à trois cents portions par jour, là où maintenant on arrive à cinq cents avec un personnel insuffisant et des locaux trop exigus. Et souvent les provisions sont épuisées bien avant l'heure réglementaire de la fermeture. Aussi pressons-nous avec activité l'installation des cinq fourneaux nouveaux qui dégrèveront un peu le trop-plein des premiers.

Pour répondre aux exigences de la crise, il nous faudrait aller jusqu'à quinze ou vingt; mais cela nous est interdit, attendu que les ressources mises à notre disposition ne sont pas suffisantes, malgré la générosité de la population lyonnaise.

Nous pouvons, avec treize établissements bien entraînés, distribuer cent mille portions d'ici à la fin d'avril. Or, les 30 c. que coûte chacune d'elles ne représentent pas leur prix normal. De ce chef, nous aurons une perte de 25,000 fr. au bas mot. Joignons-y les dépenses d'installation et les frais généraux et nous arriverons à 50 ou 60,000 fr. au total pour la souscription.

Que nos lecteurs jugent, par ces simples chiffres, combien notre souscription de cent mille francs reste au-dessous du bien que nous aurions voulu faire. Aussi, espérons-nous que sous la forme d'une tombola nous obtiendrons le supplément de ressources qui nous est indispensable.

Tous les commerçants qui ne nous ont pas apporté leur offrande y trouveront l'occasion de se joindre à nos efforts en leur donnant un caractère plus général.

Nous émettrons, comme en 1880, des

séries gagnantes de vingt billets. C'est donc mille lots qui nous sont nécessaires pour vingt mille billets.

Que les bijoutiers, les fabricants de soieries, les grands et luxueux magasins d'ameublement, les négociants en nouveautés, dentelles, articles de goût, les libraires les marchands de musique, nous réservent des échantillons de leur commerce, de nature à provoquer l'achat de nos billets; que les artistes, toujours si généreux, se montrent une fois de plus à la hauteur des circonstances; que les commerçants en denrées de consommation nous apportent des promesses de dons utiles aux ménages et, par cette communauté de sacrifices et par cette noble émulation, nous arriverons à soulager bien des misères imméritées.

Montant des listes précédentes. 84.284,10
5^e liste..... 6.347,80

Total à ce jour... 90.631,90

ERRATA. — Dans la 8^e liste, au lieu de P. Bondet et C. Bondet, lire : P. Bondet et C. Boudet.
Les 200 francs offerts par la chambre syndicale des vins et spiritueux de Lyon ont été portés deux fois (3^e et 5^e liste). Il convient de les déduire du total ci-dessus..... 200 »

Ce qui ramène ledit total à... 90.431,90

Dons en nature (suite).

Anonyme, 1.000 kil. de pommes de terre.

MM.

S. Gagneux, 200 kil. de lentilles.
Hartaut-Ghiglione, huit caisses de macaroni.

Désany, un sac haricots blancs.
Berthou, boulanger, 100 kil. de pain.
M. Muxi, chocolatier, rue St-Joseph, 6, prélève 15 0/0 sur ses ventes, sans augmentation de prix, à partager, par moitié, entre l'Œuvre des Fourneaux de Lyon et les victimes des tremblements de terre en Andalousie.

Voilà un exemple à imiter.
La chocolaterie de l'Union nous offre également 50 kil. de chocolat. Nous réservons ce don pour notre tombola.

Mercredi, trois nouveaux établissements alimentaires ont été ouverts.
Le premier est situé Grande rue de la Guillotière, 124.

Le deuxième, rue des Tables-Claudiennes, 34 et 36.

Le troisième, place Dumas-de-Loire, 1, à Vaise.

Vendredi ou samedi, au plus tard, un quatrième fourneau, pour le quartier Perrache, fonctionnera rue Delandine, 13.

Enfin, notre cinquième, également destiné à Vaise, ne peut être prêt encore, vu la nécessité de disposer d'un local particulier. Nous espérons que cette lacune sera bientôt comblée.

Les bons payants sont déposés dans les principaux bureaux de tabac de chaque quartier desservi.

NOTA. — Les bureaux de tabac qui veulent renouveler leur approvisionnement de bons ou en recevoir un dépôt nouveau, sont priés de s'adresser exclusivement au bureau du comité de direction, qui de Retz, 3.

On nous signale de divers côtés, des tentatives de quêtes à domicile au nom du comité de la Presse. Nous n'avons autorisé personne à faire ces démarches, et nous engageons les familles ou l'on se présenterait en notre nom, à déposer sur-le-champ une plainte au commissaire de police du quartier.

GÈNE ET NÉPOTISME REPUBLICAINS

La gêne continue à se faire sentir dans les caisses des ministères. Il y a quelques jours, la *Patrie* racontait les finasseries de M. Tirard à propos des soi-disant augmentations de traitement des petits employés.

Au ministère de la guerre on fait aussi des économies; des congrès de nouvel an ont été imposés aux soldats, et beaucoup de ces pauvres garçons qui n'avaient nullement l'intention — à cause de la modicité de leurs ressources — de quitter la caserne, ont dû quand même se nourrir à leurs dépens pendant quatre jours.

Il fallait la République pour imposer, presque comme une peine ce qui, autrefois était considéré, et avec raison, comme une faveur que l'on n'accordait qu'aux soldats les plus méritants.

M. Cocher, le ministre des postes, n'est pas moins gêné que son collègue de la guerre. Comme le financier Tirard il protège le temps du surnumérariat d'une façon tout à fait fantaisiste. Il a, en agissant ainsi, un personnel nombreux qui lui fait travailler, et ne paye pas, c'est tout bénéfice.

D'un autre côté, il montre aussi beaucoup d'ingéniosité pour réaliser des économies. Tous les jours il adresse à ses chefs de bureaux des recommandations de ménager le papier administratif, de ne point gaspiller les plumes et de ménager les grattoirs.

Puis des demandes de renseignements; ne serait-il pas possible d'employer le papier au lieu de tel autre? Il ne faudrait pas trop exagérer la qualité, dans beaucoup de cas, du papier de paille suffirait.

Il y a aussi le format. Les chefs de bureau doivent aussi s'en occuper. Est-il bien nécessaire d'écrire à des gens qui réclament, sur du papier d'un format trop grand? C'est une dépense qui se renouvelle tous les jours, et à la fin de l'année cela fait une somme. Aux réclaments, le papier de paille pourrait aussi suffire.

Nous nous permettrons de poser une question au ministre des postes qui, bien que républicain, ou peut-être parce que républicain, s'il recommande l'économie d'un côté, ne se gêne pas pour dépenser de l'autre. Comme tous ses collègues, il a ses favoris; mais il a une façon étrange de les favoriser.

Quelques-uns de ces heureux sont nommés à un grade supérieur, qu'ils occupent immédiatement; d'autres sont également nommés, mais à partir de février, de mars, d'avril et même du mois de mai. De sorte que si M. Cocher était remplacé, son successeur aurait les mains liées et ne pourrait absolument rien faire.

Nommer, le 1^{er} janvier dernier, un sous-chef de bureau pour le 1^{er} mai suivant, cela ne s'était jamais vu. Il fallait un ministre républicain pour donner cet exemple d'arbitraire administratif.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier.

Depuis longtemps nos conseillers n'avaient fait parler d'eux.

Dès le 25 décembre, ils étaient entrés en vacance du jour de l'an; ils ont eu un mois pour faire leurs visites récipro-

ques de condoléance sur le mauvais état de nos rues, des finances et des affaires municipales.

En rentrant en séance, leurs figures épanouies étaient toutes repapillonnées, sans cependant, que les douces en papier glacé qu'ils ont dû échanger aient rendu leur caractère plus émollient et leur langue moins amère; car à cette séance ils ont recommencé leurs coups de bec et leurs querelles personnelles.

M. Juliau qui s'y entend en fait de voirie comme M. Renard à diriger un cirque, a demandé un supplément de crédit de 7.000 fr. pour des maçons qui réparent en ce moment le remblaiement des fossés d'enceinte.

Ce crédit est affecté au curage des fossés.

Une interminable discussion s'engage à propos de boue, nos conseillers sont tous debout, le combat à coups de langue prend des proportions homériques.

On arrive à la fin qu'on s'enfoncé dans la vase d'arguments creux et que les orateurs sont embourbés.

Le Conseil refuse le crédit, lorsque le citoyen Combet, la lumière du cénacle, vient éclairer la discussion et nos honorables se décident à voter le crédit à la condition que l'on surveillera le travail.

M. Robin, l'Éliacin du Conseil, lit ensuite, les larmes aux yeux et dans la voix, un arrêté du Conseil de préfecture qui annule les vœux relatifs à l'abrogation de l'aloisur l'internationale et à l'expulsion des princes. Le citoyen Fichet fait un nez... et le citoyen Aufavray, une grimace...

Ce n'était pas le moment propice pour faire leur photographie.

On se met ensuite à pérorer sur la retraite de deux anciens inspecteurs de l'octroi, à qui on n'octroie rien du tout c'est plutôt fait et plus légal.

Puis nos municipaux battent la retraite et rentrent chacun chez eux... ou ailleurs.

LOQUACE.

Nouvelles Militaires

COMMENT LE GÉNÉRAL LEWAL A ÉTÉ FAIT LIEUTENANT-COLONEL

En 1882, le commandant Lewal était attaché au Mexique, à l'état-major général du corps expéditionnaire. De fréquentes discussions s'élevaient entre les officiers au sujet de l'expédition.

Un soir, au mess, le commandant Lewal formula une très violente critique sur la manière dont les affaires étaient conduites, et dans sa philippique, il donna à l'empereur le surnom de Badinguet.

L'incident fut officiellement porté à la connaissance du maréchal Randon, alors ministre de la guerre.

Napoléon III en fut également instruit.

Quelques semaines après, une liste de promotions lui fut présentée. Le commandant Lewal n'y figurait pas, contrairement à l'attente, et l'empereur en fit l'observation au maréchal Randon. Celui-ci, embarrassé, ne répondit pas.

Je sais, dit l'empereur, que le commandant Lewal m'a appelé Badinguet... Mettez immédiatement son nom sur la liste. C'est l'un de nos meilleurs officiers, et il l'a appelé à un brillant avenir!

C'est ainsi que le nouveau ministre de la guerre fut fait lieutenant-colonel.

L'empereur a fait preuve d'esprit et a montré que Napoléon III oubliait les injures faites au prince Louis-Napoléon.

LES PRIÈRES PUBLIQUES

Il se passe en ce moment un fait assez curieux, contre lequel les républicains vont probablement protester.

On sait que les prières publiques qui se faisaient naguère à la rentrée du Parlement ont été supprimées comme étant incompatibles avec la dignité républicaine. Or, voici que quelques prélats viennent d'adresser aux curés de leur diocèse respectif une circulaire pour leur demander des prières pour la France.

Voici comment s'exprime l'archevêque d'Aix, d'Arles et d'Embrun, Mgr Forcade :

« Monsieur le curé,

« Les prières publiques pour la rentrée des Chambres sont officiellement supprimées; mais rien ne prouve peut-être mieux jusqu'à quel point ces prières sont nécessaires, et il ne nous est aucunement défendu d'y recourir.

« Nos intérêts religieux, si passionnément attaqués par la Libre-Pensée, doivent d'ailleurs nous faire vivement désirer que le Saint-Esprit daigne déverser abondamment sur nos législateurs ses grâces de lumière, de force et d'équité.

« C'est à cette intention que vous ferez chanter, le dimanche 18 janvier, le *Veni Creator* avant la grand messe et le *Miserere* avant le *Tantum ergo* du Salut.

« Au prône de dimanche prochain, vous inviterez vos pieux paroissiens à ne pas manquer de s'associer à ces importantes supplications; et, s'il convenait aux autorités d'y assister spontanément, vous vous empresseriez de leur attribuer la place d'honneur qui leur est habituellement donnée.

« Recevez, etc.

Mgr de Marseille parle à son tour, en ces termes :

« Nous n'oublions point nos soldats et nos marins qui versent leur sang aux extrémités de l'Orient; nous supplions le Dieu des armées de les soustraire aux maladies meurtrières, de les soutenir dans les travaux et les épreuves d'une guerre lointaine, de leur donner le courage et la victoire dans les combats et de récompenser leurs sacrifices par une paix glorieuse et utile pour la France et pour l'Eglise. »

D'autre part, le *Temps* assure que M. le grand rabbin de France veut bien lui communiquer la lettre suivante qu'il adresse aux rabbins français :

« A mes chers collègues français.

« En présence de la Constitution révisée, je pense qu'il est néanmoins de notre devoir de faire récéder dans nos temples, à l'occasion de la rentrée des Chambres, des prières publiques pour appeler la lumière d'en haut et les bénédictions du ciel sur les hommes qui débattent sur nos intérêts les plus graves, et sur notre belle France dont le bonheur est si intimement lié au nôtre.

« Quand on croit à l'efficacité des prières — c'est pour nous un article de foi — on les doit, imposées ou non, et avant tout à sa patrie.

« Je vous invite, en conséquence, à faire récéder les prières dites d'habitude en pareille circonstance, samedi prochain, 17 janvier, pendant l'office du matin.

Les Israélites, s'unissant aux catholiques en cette circonstance, donnent aux républicains une leçon de patriotisme qu'il est bon d'enregistrer.

Mais que vont dire messieurs les athées?

L'éloquence des chiffres.

Nous trouvons dans un petit almanach de quarante pages, qui est donné gratuitement dans la pharmacie bien connue de M. Hertzog, 28, rue de Grammont, à Paris, le chiffre officiel de la vente des Pilules Suisses dans une année, à savoir un million six cent mille boîtes. Quand on apprend du reste chaque jour des cures comme la suivante, on comprend aisément ce succès sans précédent, qui, comme l'écrivait dernièrement un journal médical, n'a pas encore dit son dernier mot.

M. VINEM, à Marseille, écrit le 8 novembre : « Les boîtes de Pilules Suisses que je vous ai demandées ne sont pas pour moi, mais pour ma femme; à la suite d'une paralysie du côté gauche et de tout le corps, la jambe et le bras étaient devenus enflés, elle avait des douleurs insupportables à ne plus pouvoir marcher ni dormir. Depuis qu'elle a fait usage des Pilules Suisses l'enflure a disparu et les douleurs se sont calmées. Elle était en outre atteinte d'une grande constipation, qui a aussi disparu, maintenant l'appétit et le sommeil sont revenus. Ajoutez cette cure aux nombreuses autres cures que vous possédez déjà. »

AUX ASTHMATIQUES

Tel est le titre d'un très curieux petit ouvrage dont la 10^e édition vient de paraître en *Librairie*. On y trouvera d'intéressants détails sur un traitement qui permet d'obtenir sans médicaments la guérison radicale de l'asthme, du catarrhe et de la bronchite. Cette brochure sera adressée gratuitement à tout lecteur de ce journal qui en fera la demande à l'auteur, M. La Touche, 5, rue Bayard, Paris, en y joignant 30 centimes en timbres-postes pour frais d'envoi.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

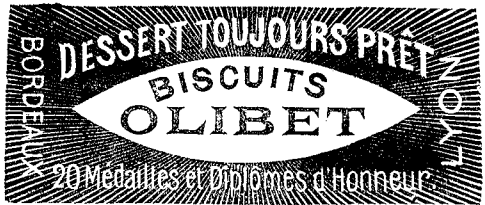
Exiger le véritable nom

LETTRE D'UN DOCTEUR

« Monsieur Auguet,

« Je ne puis résister au désir de vous exprimer toute ma satisfaction au sujet de votre excellent VIN AUGUET, tonique-réparateur. Dernièrement, j'ai été assez sérieusement malade et la convalescence a été de courte durée, grâce à votre Vin dont j'ai fait usage et qui m'a remis promptement sur pied. Aussi me ferai-je un devoir et un plaisir de le recommander à mes clients.

NOTA. — Dépôt du VIN AUGUET : les bonnes pharmacies et chez l'inventeur, rue Thomassin, 8, Lyon, lequel tient l'original de la lettre ci-dessus à la disposition du public.



CONSEQUENCES D'UNE FAUTE

QUI N'A PAS ÉTÉ COMMISE

(SUITE ET FIN)

— Je te demande s'il est dans une jolie position?

— Oh! charmante!... la maison est à mi-côteau.

— Ce n'est pas de son habitation que je te parle!... Ça gagne-t-il?

— O mon parrain, il gagne beaucoup à être connu! Si vous le voyiez, je suis sûre que...

— Lolotte, tu le fais exprès!... Est-il riche, oui ou non?

— Ah! dame! mon parrain, vous comprenez qu'il n'a pas des millions comme vous! Mais il est jeune; à son âge, vous ne les aviez pas!

— D'abord, Lolotte, je n'ai pas des millions!

— Eh bien! ni lui non plus, mon parrain!

— Ce dont je me doute fort, dit M. Périnet impatient, c'est qu'il n'a rien, ce garçon!

— Par exemple! il a d'abord les sympathies de tous les honnêtes gens!...

— Joli revenu!...

— Vous n'aimez donc pas les gens rangés?

— Mais si, mais si! Seulement, vois-tu, le mariage... c'est toujours bien chanceux! Comme on a moins de soucis en ne se mariant pas!... Crois-en mon expérience...

— Oh! l'expérience!... dit Lolotte, en faisant une pirouette.

— C'est une vertu que tu n'estimes guère, petite étourdie!

— Avec ça que c'est une vertu si agréable!

— Que veux-tu dire?

— Savez-vous, mon parrain, comment l'expérience est venue à l'homme?

— Mais, elle vient tous les jours; en prenant de l'âge, on comprend mieux...

— Oui, mais au premier homme, à Adam?

— A Adam?...

— C'est une fort jolie légende, que je vous raconterai si M. Galvin le permet?

— Parlez, chère petite! dit l'ami de la maison, qui prévoyait une malice.

— Donc, commença Charlotte, le père Adam se faisait vieux — vous savez, mon parrain, qu'il devint encore plus vieux que vous, puisque le Seigneur le laissa vivre jusqu'à l'âge de neuf cent trente ans, — et cet état de vieillesse ne laissait pas que de lui être particulièrement désagréable, car il apportait de pénibles changements dans son individu. Ainsi, en lisant son journal, Adam se figurait que depuis quelque temps les caractères en étaient plus petits et moins nets; c'était tout simplement sa vue qui baissait.

Un jour, étant allé se promener avec sa femme, Eve voulut lui parler de façon confidentielle et se pencha à son oreille; mais elle fut obligée de répéter trois fois sa phrase.

— Est-ce que tu deviens sourd, demanda-t-elle?

— Sourd!... s'écria Adam effrayé, qu'est-ce que c'est que cela?

Eve n'en savait pas davantage, seulement comme la plupart des femmes, elle avait l'intuition de ce qu'elle ignorait.

Un autre jour, Adam voulut, comme il l'avait fait maintes fois, franchir d'un bond la rivière anglaise qui courait à travers son parc, mais ses membres n'ayant plus la souplesse et l'agilité de la jeunesse, il fit un magnifique patatas

au milieu de l'eau, où il se débattit comme un poulet qui a voulu jouer au canard.

— O mon Dieu! s'écria le père du genre humain, allez-vous donc me reprendre tous les dons que vous m'avez départis?

Et chaque jour le malheureux recommençait ses lamentations, tant et si bien que le Seigneur en était un peu agacé.

Un jour qu'Adam avait répété d'une voix encore plus dolente que de coutume :

— Mon Dieu! ne me donnerez-vous donc rien pour me dédommager de tout ce que j'ai perdu!... le Seigneur impatient, lui apparut tout à coup, et lui plantant sur le nez une paire de lunettes noires, il lui dit :

— Tu veux un dédommagement? Tiens! voilà l'expérience!

Adam fut si interloqué qu'il ne réclama plus.

Et depuis ce temps, conclut sentencieusement Charlotte, les vieillards ont toujours considéré toutes les choses de la vie sous le jour le plus noir, ils appellent cela : *avoir de l'expérience!*

M. Périnet haussa les épaules; son ami riait aux larmes.

Quelques jours plus tard, M. Galvin revint chez le parrain de Charlotte, et lui dit :

— Ecoute, Périnet, j'ai bien réfléchi; tu ne veux pas que Charlotte te quitte?... Tu veux la garder à tout prix?

— A tout prix, tu l'as dit!

— Eh bien! tu n'as qu'une chose à faire : obtenir le consentement des parents de Charlotte au mariage de leur fille, faire venir ce jeune homme qu'elle aime, et garder ces enfants auprès de toi!

— Mais puisqu'il est établi dans son pays!

— Il a bien plus de chance de réussite dans une grande ville. Justement, tu vas avoir le premier étage de ta belle

maison de la rue Impériale, libre à la Saint-Jean, tu y installeras le jeune ménage...

— Tu n'y songes pas! Comment ce jeune homme qui est sans fortune, pourrait-il me donner une location qui...

— Il ne te donnera rien du tout!... puisque tu vivras avec eux!...

— Mais c'est ma ruine, que tu comptes!...

— C'est le bonheur de ta vieillesse que j'assure!

— Et tu crois que les parents consentiront?...

— Ce n'est pas de là que viendra l'obstacle, mais de Charlotte peut-être, qui ne voudra pas s'éloigner pour toujours du pays qu'elle habite sa famille.

— Comment faire?

— Il y aurait peut-être un moyen. Le père de Charlotte, s'il n'avait pas une si nombreuse famille à élever, se retirerait volontiers des affaires, car il a rudement travaillé pendant sa vie! Eh bien! si tu veux doter les filles, commander les fils, payer l'éducation des plus jeunes, je ne mets pas en doute qu'il ne consente à s'établir à Lyon avec toute sa famille.

— Mais c'est la dilapidation de mon bien que tu me proposes!...

— Je t'apprends à en jouir.

Un mois après, monsieur Galvin qui venait de tout conclure avec les parents de la jeune fille et ceux du médecin, eut un long entretien avec Charlotte; puis, tous deux descendirent auprès de monsieur Périnet.

— Eh bien! monsieur l'ambassadeur, dit celui-ci à son ami, tout est-il bien arrangé, bien convenu?

— Parfaitement.

— Alors, tu es content?

— Content? certainement... et cependant... Tiens! Périnet, je devrais être aux anges, car enfin, c'est moi qui ai dirigé toute cette affaire, et en vérité, je piole sous les bénédictions que toute une famille m'a chargée de t'apporter!

Eh bien! le croirais-tu? cette explosion de joie reconnaissante me donne une sorte de remords : je pense à une autre

famille qui, elle aussi, aurait bien eu besoin...

— Pas un mot de plus, Galvin! tu veux parler de mon brigand de neveu?... Ah! le scélérat... quand bien même je n'aurais pas ma Lolotte et sa chère famille que j'aime de tout mon cœur, et que j'adopte comme la mienne, jamais ce misérable entêté n'aurait un sou de moi!...

Ah! il a voulu faire à sa tête, il a repoussé mes sages avis!... Ah! il s'est marié à sa guise!... eh bien! qu'il s'arrange maintenant, je le déteste, je le renie, je le...

Charlotte qui s'était levée et doucement approchée du vieillard, pendant sa furieuse tirade, lui mit le bout de ses doigts sur les lèvres en

Société de Géographie de Lyon

Le 8 janvier a eu lieu la séance mensuelle de la Société de Géographie. Avant de donner la parole à M. le docteur Chappet à qui revenait l'honneur de la conférence, M. le Secrétaire général nous a donné lecture d'une très intéressante lettre de M. Giraud, l'explorateur persévérant qu'aucun déboire, aucune défection, n'ont pu arrêter. Ah! comme c'est bon d'entendre le récit des luttes de ces vaillants qui, insouciant de leurs peines, s'en vont à la découverte de terre ignorées, méprisant le danger, bravant les fièvres, et se résignant à la mauvaise foi des serviteurs embauchés; et tout cela pour ajouter un fleuron à la couronne de la Patrie aimée! Comme en ces temps de lâche égoïsme, d'appétits insatiables, de honteuses convoitises, le cœur se repose délicieusement à la contemplation des hauts faits de ces dévoués!

La parole ayant ensuite été donnée à M. le docteur Chappet, nous avons écouté avec intérêt mêlé de dégoût, les détails qu'il nous a transmis sur cette plaie hideuse de l'infanticide qui, en dépit de son antique civilisation, abaisse la Chine au niveau des peuples les plus barbares.

C'est surtout — paraît-il — sur les enfants du sexe féminin que s'exerce cette infâme coutume. Vainement les souverains ont édicté des peines contre les coupables; ceux-ci s'arrangent pour s'y dérober. Vainement les sages de la nation ont menacé des châtimens célestes les parents inhumains et leurs complices, citant des exemples — plus ou moins vraisemblables — de catastrophes survenues dans des familles où des pères et mères barbares s'étaient adroitement aliés d'une progéniture trop nombreuse; tandis que les bonheurs les plus grands — nous osons dire les plus comiques — ont été la récompense des bons parents. Citons, comme spécimen du genre, le malheureux qui, très laid de visage et imberbe, s'est vu, après avoir sauvé de nombreuses petites victimes, devenir admirablement beau et possesseur d'une longue et magnifique barbe!

Pour mettre un terme à un tel état de chose le conférencier n'a confiance que dans le zèle constant de nos missionnaires. Espérons avec lui que leurs efforts dévoués seront un jour couronnés de succès.

Le lendemain, 9 janvier, M. Crescent a repris son cours sur la formation de nos frontières, et cela, à partir des traités de 1815. M. Crescent nous montre la Restauration victime des dits traités qui lui sont comme une tache originelle devant lui être fatale. L'assertion — nous l'avons vu — nous a paru bizarre! — Tous les gouvernements commettent des fautes, qui, tôt ou tard, les entraînent à leur perte, sans qu'il soit besoin pour cela des faits et gestes de leurs prédécesseurs. — Ainsi — pensions-nous — en avait-il été de la Restauration: toute autre est l'opinion de M. Crescent, mais... nous ne la partageons pas!

Le gouvernement de juillet, issu d'une révolution qui stupéfia l'Europe, ne chercha pas le moins du monde à faire réviser par les puissances ces terribles traités, si désastreux pour la France. A l'heure même où la Belgique nous tendait les bras, ce gouvernement pusillanime détournait la tête, craignant d'exciter le courroux de ceux qui auraient pu être jaloux de cette annexion. Cependant, puisque le conférencier nous montre le côté peu honorable de ce régime — jusqu'à citer le mot du vieux lord Palmerston: *Le gouvernement français est un parti dont je fais jouer les ficelles*, — il aurait dû, ce nous semble, rendre justice à ce qui s'est fait de grand pendant les dix-huit années qu'a duré la royauté de juillet. Si la prise d'Alger a eu lieu sous Charles X, ce fait ne se produisit que dans les derniers jours du règne (6 juillet 1830) et la conquête entière de l'Algérie est presque toute à l'honneur des jeunes princes de la famille royale et des généraux de cette époque. Sa pacification complète appartient au règne de Napoléon III. Rendons donc à César ce qui est à César, et, que nous soyons ou non sympathiques aux primes d'Orléans, sachons nous incliner très bas devant leurs glorieux faits d'armes.

En entendant le conférencier rendre hommage à la haute intelligence de Napoléon III et nous rappeler combien la guerre d'Orient avait satisfait aux desirs de la

nation en relevant devant l'Europe notre prestige effacé, nous avions espéré un instant que l'impartialité dont nous félicitons M. Crescent au début de son cours l'inspirerait encore. Cependant, bien qu'il ait salué comme un important événement l'annexion de la Savoie et du comté de Nice, nous ne l'avons point entendu apprécier, ni même nommer le fait — sans précédent dans l'histoire — de la cession de Venise à la France, des mains de qui l'Italie dut la recevoir.

Pourquoi aussi ne point faire mention de cette admirable campagne de Chine dont M. le Secrétaire général nous rappelait dernièrement la marche glorieuse et les beaux résultats? A cela M. le Professeur peut répondre qu'il n'a pour objectif que les frontières de notre pays et qu'il ne va pas les chercher en Chine. — Mais alors, Monsieur, pourquoi, laissant de côté l'expédition de Chine rappelez-vous celle du Mexique? C'est, dit-on, une affaire politique: c'est possible; mais nous ne distinguons pas grand chose dans cette bouteille à l'encre qu'on nomme politique, nous ne comprenons pas ce qu'il y avait de mauvais à vouloir remplacer un ramassis de brigands par un gouvernement régulier dont l'alliance fut ouverte de magnifiques débouchés à notre commerce?

Nous arrivons en 1870. Le conférencier était bien jeune alors; pourtant il nous semble qu'il pourrait se souvenir combien l'idée d'une guerre avec l'Allemagne fut favorablement accueillie par l'opinion publique. La France n'étant pas prête d'itérer: A qui la faute? ne cessons-nous de répéter, sinon à ces sinistres brailleurs qui, prétendant que l'on voulait faire de la France le croquignolet des nations, entravèrent follement les sages réformes du maréchal Niel. Et, énumérant les événements douloureux qui frappèrent nos regards désolés pendant cette terrible guerre, l'orateur lance cette phrase, acérée comme une flèche: Un souverain à la tête de 30.000 hommes, rendant son épée...

Et vous le savez pourtant bien, Monsieur, que ces 30.000 hommes ne pouvaient se déployer en bataille, mais qu'au premier élan ils furent tombés dans un entonnoir hérissé de baïonnettes allemandes et de canons foudroyants! Vous le savez bien — les hommes compétents et dignes de foi l'ont assez répété — que c'est été la massacre inutile de 30.000 hommes! Et vous ne comprenez pas la grandeur d'âme de ce souverain qui après avoir tout fait pour la prospérité de ses sujets, se refuse à livrer à une mort certaine les enfants de son peuple, et se dit: « Sombre la gloire de mon règne plutôt qu'une pareille hécatombe! »

Ah! vous n'êtes pas père, Monsieur, si vous l'avez, vous n'auriez pas prononcé cette phrase; vous auriez pensé: « Si mon fils eût été là... » et vous eussiez mis genou terre devant la grande ombre du Martyr de Sedan!

Les considérations politiques sont terminées, M. Crescent redevient le savant professeur qui d'une main sûre et avec une mémoire qui nous stupéfie toujours, trace au tableau l'immense réseau des fortifications qui doivent nous défendre contre une nouvelle agression venant de l'Est. Ici, il n'y a qu'à écouter de toutes ses oreilles, à regarder de tous ses yeux, et à applaudir de ses deux mains; ce que nous faisons de grand cœur.

G. AUGRAB.

REVUE DES TRIBUNAUX

Procès de la banque Lyon-Loire

Mardi ont commencé devant la 4^e chambre de la cour d'appel de Lyon les débats de la banque Lyon et Loire sur appel formé par les prévenus et l'appel à minima du ministère public.

Sur le banc des prévenus, nous remarquons: MM. Zielinski, Bellantant, Duplay, Languiet et Tezenas du Moncel.

MM. Savary et Morand font défaut.

M. le président Ollivier a interrogé les prévenus.

Cet interrogatoire long et détaillé, ne nous paraissant pas devoir intéresser le lecteur, nous n'en dirons rien.

Les plaidoiries ont commencé hier de se continuer ad multos dies.

Toujours M. Savary

Charles Savary, ancien député et ancien président du Conseil d'administration de la banque de Lyon-Loire était assigné pour hier, devant le tribunal correctionnel.

Il avait été un des membres influents de la Société *Lyons electrical*. Après que la nullité de cette Société a été prononcée, Savary a essayé d'obtenir des souscriptions et des versements, par des publications faites de mauvaise foi.

Pour ce délit d'escroquerie prévu et puni par l'article 15 de la loi de 1867. Savary a été condamné à cinq ans de prison.

Inutile de dire que ce monsieur ne s'est pas présenté, et qu'il doit se soucier fort peu de la condamnation qui vient de le frapper, maintenant qu'il est établi à Montréal (Amérique), en qualité de sollicitor.

Il n'est pas aussi facile de divorcer qu'on le pensait; nos lecteurs le verront par le jugement suivant de la cour de Besançon.

Il a été de plus décidé, par le ministre de la justice, sans doute, que:

Les actes du divorce, étant des actes de l'état civil, figureront désormais dans les bulletins hebdomadaires, à la suite des indications relatives aux naissances et aux mariages.

Cette décision était nécessaire, et la publicité en pareil cas devient salutaire à la morale publique atteinte par la loi sur le divorce.

La cour d'appel de Besançon vient d'affirmer un jugement par lequel le tribunal de Dole avait, le 14 août dernier, sur la requête de la femme, converti en divorce la séparation de corps prononcée plusieurs années avant entre les époux Genoux.

Voici le texte de cette décision rendue sur l'appel du mari:

« La cour, attendu qu'en autorisant la demande de conversion en divorce de la séparation prononcée entre époux depuis plus de trois ans, la loi du 27 juillet 1884 a remis à l'appréciation des juges la question de l'opportunité de la mesure, sollicitée (art. 310); que le texte si formel de cet article a été encore élucidé par les discussions du Parlement et par la substitution du texte de cet article au texte primitif, qui liait le juge et l'obligeait à accorder la conversion du moment où elle était provoquée; qu'il y a donc lieu de rechercher en fait si la conversion doit ou non être ordonnée.

« Attendu que les époux Genoux ont été déclarés séparés de corps et de biens; que cette séparation a été prononcée aux torts du mari, à raison uniquement de lettres injurieuses adressées par lui à sa femme:

« Que si ces lettres contiennent constamment des injures graves, leur portée est atténuée, d'une part, par l'état de faiblesse d'esprit de l'appelant; d'autre part, par le refus prolongé de la femme de rentrer au domicile conjugal et par ses légèretés de conduite, révélées et attestées dans l'enquête à laquelle a donné lieu la demande reconventionnelle de Genoux:

« Attendu que ces torts réciproques n'ont pas un caractère de gravité et de permanence tels qu'ils nécessitent la rupture complète du lien conjugal, relatée par le jugement de séparation;

« Que l'existence d'un fils issu du mariage, en créant un intérêt commun entre les époux, peut faire espérer dans l'avenir un rapprochement désirable qu'il est du devoir de la justice de ne pas rendre impossible en prononçant le divorce;

« Par ces motifs,

« Faisant droit à l'appel de Genoux, met le jugement à néant; dit qu'il n'y a pas lieu de convertir en divorce la séparation prononcée entre les époux. »

La Cour de cassation vient de consacrer une jurisprudence dont nos lecteurs comprendront toute l'importance à la veille des élections générales.

A l'occasion de l'affichage du manifeste du prince Napoléon par M. Cunéo d'Ornano est intervenu un arrêté d'interdiction du préfet de la Charente, suivi de poursuites contre l'auteur de l'affichage.

L'affaire, appelée devant la Cour de cassation, a reçu la solution suivante à l'audience du 10 de ce mois.

La loi du 20 juillet 1881 sur la presse, en abrogeant par son article 63 toutes les

lois, décrets, etc., sur la presse, et spécialement celle sur l'affichage, a donné aux citoyens la liberté absolue de faire apposer toutes affiches politiques ou autres.

L'arrêté préfectoral interdisant l'apposition de certaines affiches est illégal; en le prenant, le préfet excède ses pouvoirs, encore bien qu'il prenne pour prétexte de son interdiction, l'intérêt de l'ordre public et qu'il se fonde sur les lois de 1790 et de 1791.

Rejet du pourvoi formé par le procureur de la République de Cognac, contre le jugement de ce Tribunal, du 21 mai 1884, qui a acquitté M. Cunéo d'Ornano.

ÉCHOS DES THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Première représentation de *Sigurd*. — A la première audition d'un grand opéra de cette facture puissante, le public a éprouvé, certainement, un sentiment profond d'admiration et en même temps de surprise, soit par la beauté de la mise en scène, le brossage de décors merveilleux auxquels le talent de M. Genève nous a depuis longtemps habitués, par le charme vocal de tous les artistes, jouissant de tous leurs moyens; mais les yeux ont nu à nos oreilles.

Car il n'était pas possible à la première audition de cette musique savante et étrange d'insister sur le nerf audilif les motifs les plus impressionnistes de la partition, qui est écrite par un auteur possédant le feu sacré de son art et la conception musicale, portée jusqu'à la passion.

La partition est donc écrite avec une conviction ardente qui saisira malgré eux les auditeurs les plus froids et les moins impressionnables.

Nous reviendrons donc sur tous les détails musicaux de cet opéra. Nous nous contenterons aujourd'hui, de remercier M. Dufour de tous les sacrifices qu'il a faits pour offrir au public lyonnais la première audition d'un opéra qui devait faire son entrée en France, en passant par Paris, et nous donnerons rapidement un aperçu du livret, fort correctement écrit, ce qui est assez rare, qui nous transporte au milieu d'événements héroïques et fantastiques, qui pourraient faire dénommer *Sigurd* un grand opéra féérique.

Voici d'abord les personnages de l'opéra:

Gunther, roi des Burgondes. — Sigurd héros franc. — Hagen, compagnon de Gunther. — Rudiger, envoyé d'Attila. — Un prêtre d'Odin. — Brunehild, Walkyrie, chassée du ciel. — Hilda sœur de Gunther — et Attila, roi des Huns.

Au premier acte, les regards pénètrent dans la grande salle du Burg de Gunther, des femmes brodent des étendards et préparent les armures des guerriers.

Hilda, sœur du roi, fait une déclaration d'amour à Sigurd qui l'a déléguée, et refuse d'Attila, un amour que lui apporte avec la demande de sa main, les délégués du farouche roi des Huns.

A cet instant propice pour un amoureux apparaît Sigurd, qui vient défer Gunther qui refuse le combat.

Sigurd accepte des mains d'Hilda un philtre amoureux dont il subit les influences enivrantes et victorieuses.

Puis les héros organisent une aventure et se mettent en route pour délivrer la belle Walkyrie, chassée du ciel et captive dans l'Islande, dont l'amour pur et éternel, sera la récompense de son libérateur.

Gunther et Sigurd s'unissent pour ce combat, quitte à Sigurd d'abandonner sa conquête à son ami.

Tel est le plan de ce nouvel opéra; les auteurs nous transportent par enchantement dans l'Islande au bord de la mer, les prêtres d'Odin célébrant un sacrifice, ils chantent un air religieux d'un caractère solennel, lorsque l'orchestre accompagne de sonorités étranges et d'une musique habilement orchestrée.

Toute cette scène religieuse est magistralement traitée et l'on sent qu'une inspiration puissante en a dicté les effets.

Gunther et Sigurd surviennent et annoncent leur projet, le grand-prêtre d'Odin a soin de les prévenir que la captive Walkyrie appartient au guerrier vierge, ce qui a fait un peu sourire les habitués des faulx.

Sigurd décide à combattre pour son ami Gunther lui emprunte son casque et le voilà qui frappe d'estoc et de taille, se défend comme un beau diable contre les elfes et tous les esprits de la religion scandinave. Il pénètre jusqu'à la Walkyrie et la voit brisée la ramène, en galant cavalier, dans le pays de Gunther.

Au 3^e acte, Sigurd vainqueur réclame Hilda pour prix de ses combats.

Au 3^e acte, Sigurd, vainqueur, a cédé sa place à Gunther et réclame Hilda pour prix de ses combats.

Brunehild, la Walkyrie ignorante de la supercherie, se laisse épouser par Gunther quelle croit son libérateur. Tout cela finit cependant par tourner fort mal. Brunehild aime Sigurd, le philtre ayant cessé d'agir, Sigurd s'éprend de Brunehild. Hilda, l'épouse délaissée, et Gunther, méditant une vengeance, Gunther assassine, dans l'ombre des forêts, son rival Sigurd, et Brunehild meurt de ce drame violent et

passionné, sur lequel M. Reyher a brodé une musique émouvante et sauvage.

L'orchestre a retrouvé sa cohésion sous le bâton de M. Luigini, et les chœurs n'ont pas failli au milieu des difficultés de la partition.

Le Grand-Théâtre tient un succès sur lequel nous reviendrons; car, nous le répétons, une première audition ne vous fait connaître que la surface de l'œuvre, et il faut en être profondément pénétré pour en sonder davantage toutes les beautés.

Théâtre des Célestins. — La première représentation des *Petites Godin*, a ramené notre seconde scène au répertoire qui lui convient.

On a beaucoup ri des imbroglios conjugués et paternels de M. Godin, qui en mariant chacune de ses filles qu'il fait passer pour unique, a créé entre ses gendres une parenté de beau-frère qu'ils ignorent.

Si les auteurs ont fait preuve de beaucoup d'esprit et de légèreté de plume en écrivant les trois actes des *Petites Godin*; les interprètes ont été un peu froids et ont manqué un peu d'entrain.

Une immense affiche colorée, annonce les prochains débuts de M. Ethard, l'homme à la spirale.

Un dessin aussi immense que l'affiche, nous montre l'équilibriste monté sur sa boule, descendant la pente vertigineuse qu'il avait gravie auparavant, avec un jarret puissant et une insouciance américaine du danger.

La foule s'équaraille les yeux et prépare déjà sa monnaie, pour la mettre dans la tirelire de M. Rancy.

Le cirque de la rue Moncey, va donc tenir un succès de premier ordre, avec Ethard, et avec Lerche, le clown désolant que nous n'avons fait qu'entrevoir dans quelques-uns de ses exercices d'imitation animale; et pour terminer le spectacle-gala de samedi 17 janvier, le *Carnaval sur la glace*, pantomime qui réchauffera l'ardeur des curieux, et qui fondrait, si le lac improvisé n'était de bois ciré, sous la chaleur des applaudissements.

Maintenant que nous avons fait venir à nos lecteurs, l'eau à la bouche, nous leur conseillons de partager l'argent qu'ils consacrent à leurs papiers, entre le cirque Rancy et le cirque Plège, qui à son tour, monte un spectacle nouveau: un *Conseil de révision en Hongrie*.

Des gens malintentionnés, ont fait courir cette semaine, toutes sortes de vilains bruits sur le cirque Bellecour.

Ils sont malheureusement confirmés, et nous espérons bien que M. Renard n'a pas lâché encore le manche de la poêle.

Il est trop bon restaurateur pour ne pas savoir varier la sauce des plats acrobatiques qu'il offre aux amateurs de cuisine olympique.

Il a entrepris une rude affaire. Quand il s'agit de faire concurrence à deux directeurs compétents, qui sont nés dans le métier.

Si nous avons été un peu durs pour lui, cela ne nous empêche pas d'être, à un moment donné, compatissant envers le malheur.

Nous lui avions prédit que le cirque Bellecour était un immense four, sans nous douter que ses brioches seraient grillées pour l'Épiphanie.

BULLETIN FINANCIER

Depuis quelques jours, nos divers fonds d'Etat, ont un marché assez lourd, sans cependant reculer d'une façon sensible. La spéculation à la hausse résiste énergiquement, et paraît bien décidée à accentuer le mouvement en avant.

On avait craint un renchérissement de l'argent à la liquidation de quinzaine: il n'en est rien, les reports de certaines valeurs, plus spécialement visées, se sont traitées dans des conditions absolument normales.

La situation continue à rester excellente au fond. Le mois de janvier, est un mois où les disponibilités deviennent importantes, surtout après l'échéance du terme, et les besoins d'emplois nouveaux, soutiennent fermement notre marché.

Nous laissons le 3 0/0 à 75,55, l'Amortissable à 81,62; le 4 1/2 à 109,62; ce sont à quelques centimes près, les cours d'il y a huit jours.

Le 5 0/0 Italien est un peu plus faible depuis quelques bourses: on a cherché à peser sur les cours, en tentant d'accroître l'idée d'une élévation anormale des reports à la liquidation du 15; mais les offres des vendeurs, se sont arrêtées, lorsqu'on a vu coter successivement 17 et 14 centimes.

La rente Italienne a détaché son coupon de 2,17. Il sera certainement regagné au peu de temps. On comprend la hausse persistante de ce fonds d'Etat, quand on jette un coup d'œil sur les conditions économiques et financières de l'Italie, et sur l'impulsion que va imprimer aux affaires, le vote prochain des conventions de chemin de fer. Le budget en équilibre, et même en excédent, le grand livre fermé pour de longues années, d'importantes ressources assurées par les conventions sousmises au

Parlement, voilà de quoi expliquer la fermeté et la hausse de la rente italienne.

Il n'en est pas de même, d'autres fonds d'Etat étrangers. Les fonds Russes, par exemple, peuvent être, sous une pression politique, plus ou moins bien accueillis en Allemagne; mais ils auront de la peine à s'acclimater en France. Que peut-on y perdre, d'un pays qui n'a pas de budget, qui emprunte sans cesse, et dont la situation financière est vague et mystérieuse? S'abstenir en cette matière, est évidemment la ligne de conduite des capitalistes prudents.

L'Unité d'Egypte représente un peu à question financière de ce pays.

L'Extérieure d'Espagne a de bonnes tendances à 60. Le Hongrois reste faible à 79. Le nouveau 5 0/0 Turc est à 16,20 et l'ancien 5 0/0 à 8 fr.

Nous réitérons notre conseil de vendre, au moment de la conversion, les valeurs ottomanes, rentes et obligations, pour acheter celles de ces valeurs qui a des avantages incontestables de revenu et de sécurité, c'est-à-dire l'obligation de priorité. C'est échanger l'incertain contre le certain, le revenu éventuel contre le revenu garanti.

Les transactions ont été moins importantes sur les actions de crédit, mais les tendances restent favorables. Quelques-unes ont des noms en progrès sur la semaine dernière.

La Banque de France est à 5435; la Banque de Paris à 730; le Comptoir d'Escompte à 985; le Crédit foncier à 1320.

La Société Générale à 400 et le Crédit Lyonnais à 34, gagnent quelques points. Nous profiterions de ce que ces titres ont soutenus, pour réaliser; ces deux établissements ont, en dehors de la situation de leur portefeuille, des frais énormes, que leurs bénéfices ne pourront couvrir de bien des années.

La Banque d'Escompte de Paris est à 550. Cette Société continuera en 1885, par suite de l'amélioration des valeurs italiennes, sa marche en avant; elle vient de détacher un coupon de 12 fr. 50.

Les Sociétés de crédit étrangères sont toujours très abondantes, seule la Banque ottomane a quelques mouvements dont l'impulsion est donnée par le groupe des valeurs ottomanes; elle reste à 605.

Il y a une légère reprise pour nos grandes lignes de chemins de fer, déficit de recettes moindres pour les unes et même excédent pour les deux compagnies. Ce n'est pas une raison pour que le minimum soit dépassé. Aussi faut-il s'abstenir encore d'acheter des actions et mieux vaut porter ses disponibilités sur les obligations de chemins de fer, sur la rente amortissable et sur les actions des Méridionaux italiens qui rapportent 12 0/0 de plus que celle de nos chemins de fer, puisqu'ils rapportent, sur le prix de 700 fr., 35 fr. ou 5 0/0.

Le Lyon est à 1750. Le Midi à 1160. Le Nord à 1640.

Avant changement à relever sur les chemins étrangers.

Toujours beaucoup de fermeté sur les valeurs industrielles. Le gaz est en nouvelle hausse à 1555; le transatlantique à 500; le Suez à 1840; les Voitures à 580; le Panama à 480; les Immeubles de France à 400, un coupon de 7 fr. 25 est payable depuis le 15 courant sur cette valeur.

L'ensemble du marché nous paraît assurer une perspective importante de hausse. Des disponibilités considérables vont se porter à la Bourse dans le mois de janvier. La récolte générale des revenus: intérêts, dividendes, loyers, est évaluée à 1470 millions. Près de 500 millions, soit le tiers restent libres et par suite de l'absence de grandes émissions; ils iront activer le mouvement de reprise du marché.

J. B.

SPECTACLES & C

Cirque Rancy. — Aujourd'hui, samedi, grande soirée de Gala et débuts de M. Ethard ascensionniste sur une spirale de 14 mètres de hauteur, exercice à sensation. Débuts du clown Lerche, genre excentrique, et a été prêt son concours gratuit à la représentation donnée au bénéfice de l'œuvre des fourneaux. Débuts de Mlle Langé, imitation sur la trompe de chasse. Début de M. Navarro, Miles Zulima et Zéla, artistes gymnastiques. Débuts des frères Williams artistes excentriques.

Toutes ces attractions ne sont engagées que pour 15 jours seulement et paraîtront à chaque représentation du jour et du soir.

Cirque Plège. place Perrache, côté Rhône. — Tous les soirs à 8 heures, grande fête équestre. — Les jeudis et dimanches, représentation supplémentaire à 3 heures.

Un jeune homme de 19 ans, belle écriture, bonnes références, demande à faire des copies, ou un emploi pour l'après-midi ou la nuit, ou toute la journée. Adresser offres: L. Querlou, 7, rue du Bas-Port.

Le gérant: BRUN.

Lyon. — Imp. Jervin, rue Sala.

AU TISSERAND

Ancienne Maison L. GIROUD & ROLLAND-GUICHARD
GAGNOL & CLERC, 5^e
42, rue de l'Hôtel-de-Ville, 42

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BLANC

Toiles et Cotons. — Chemiserie et Lingerie

VENTE EN SOLDE

Des Marchandises de l'Ancienne Maison
CONSISTANT EN:
Toiles blanches, écruës et bleues, Mouchoirs, Couvertures, Calicots, Flanelles, Ombres, Colonnies, Linge de table, Bas, Chaussures, Serviettes-Eponges, Cotons écorés, Rideaux, Piqués, Linge confectionné, etc., etc.

PRIX FIXE

MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

Général des dérangements de matrice. Les symptômes de cette maladie sont: Gonflement du ventre, maux de reins, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont guéries par le traitement de M. J. B. DAIN, accoucheuse, rue de Chartré, 89. 15004

IRRITATIONS

De la Gorge et de la Poitrine
Gripes, Rhumes, Catarrhes, Asthmes, Coqueluche

Sont guéris promptement par le

SIROP PERROUD

Pharmacie à GIVORS (Rhône).

Dépôt: Pharm. CENTRAL, rue Sainte-Marie-des-Terreux
LAROCHETTE, rue de la Barre, 14

DE HAMBURG

ET PATE PECTORALE

CENT VINGT ANS DE SUCCÈS
Provenant d'un tel, le meilleur remède pour guérir les maladies de poitrine: catarrhes, asthmes, Rhumes, toux, COQUELUCHES
Rue Saint-Martin, 324, à Paris.

Prix: 1 flacon 2.60. Boîte 4.50.
Se trouve dans les bonnes pharmacies.

MAISON DE SANTÉ

du Dr Courjon, à Meyzieu (PARIS LYON)

Cabinet à Lyon, r. de la Barre, 14, mercredi et samedi de 9 à 11 h.
Maladies nerveuses paralysies, affections chroniques.

GRANDE FINE CHAMPAGNE

CUNEO D'ORNANO

COGNAC

AGENT GÉNÉRAL
L. DYONNET